



## Avis d'appel à manifestation d'intérêt concurrent pour l'occupation du domaine public

Une procédure de sélection est mise en œuvre pour l'octroi d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) sur le Domaine Public de la commune de **MARSONNAS** sur le parking de la salle polyvalente.



Figure 1 – Mairie de MARSONNAS

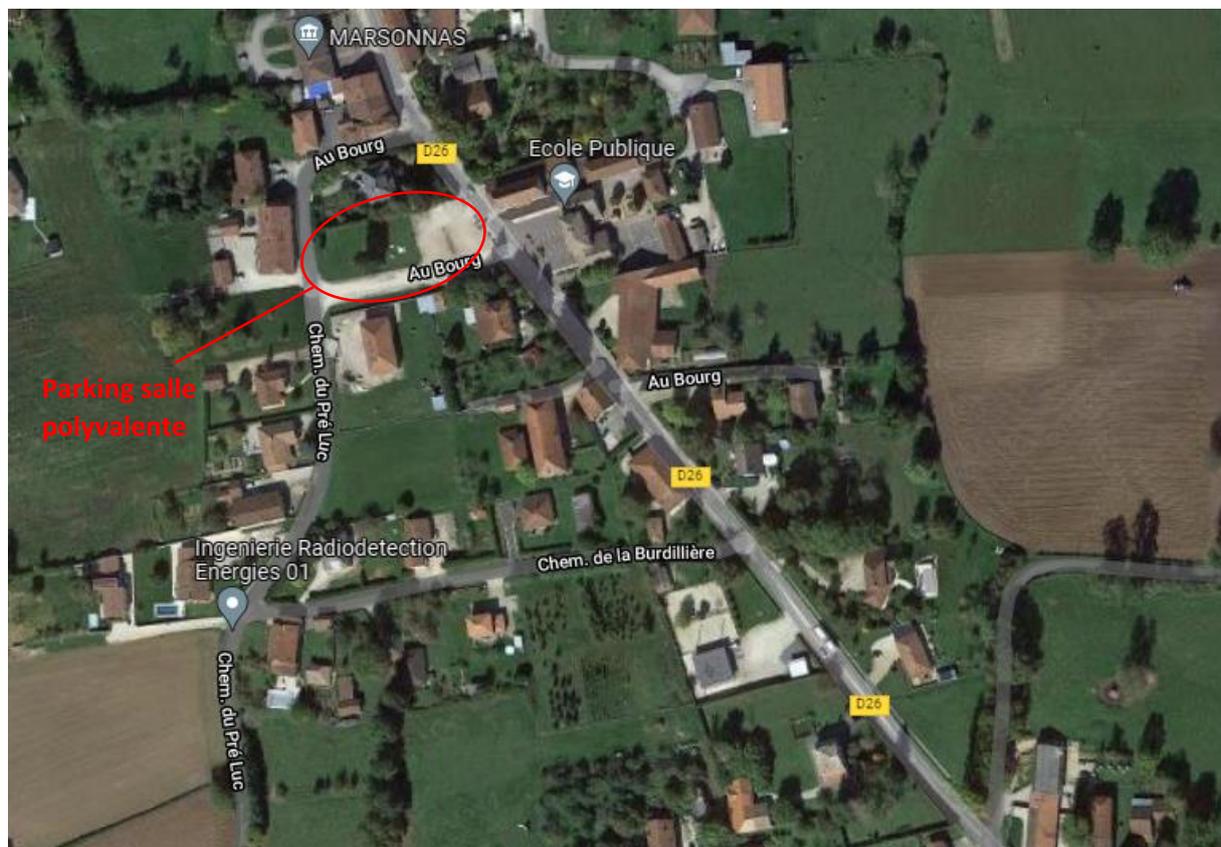


Figure 2 – Plan de situation du parking de la salle polyvalente de MARSONNAS



#### 4. Critères de choix

La commune de **MARSONNAS** procèdera à une sélection selon les critères suivants :

- Puissance de l'installation ;
- Qualité des équipements posés ;
- Compréhension du contexte ;
- Capacité d'intervention et optimisation du fonctionnement de la centrale pour maximiser la production (supervision + protocole d'intervention maintenance préventive et curative) ;
- Solidité du portage juridique et financier du projet avec, dans la mesure du possible, un ancrage local.

Les candidats sont informés que la commune de **MARSONNAS** se réserve le droit d'entamer une négociation avec les candidats et de ne pas donner suite au projet.

#### 5. Annexes



Figure 3 – Vue aérienne parking salle polyvalente – MARSONNAS